

Réformes Blanquer et Fonction publique : inégalités, autorité et mépris !

**Réformes Blanquer : une
profonde transformation
du système éducatif**

Réforme du lycée / du bac

L'offre de formation (spécialités, options) est très inégale sur tout le territoire. Les nouvelles modalités de passation du bac consacrent la fin du bac national et ouvrent la porte à une multitude de **bacs locaux**. Le contrôle continu et les épreuves en cours d'année vont devenir synonymes de course infernale à l'évaluation sans réel temps d'apprentissage. Les élèves sont sommés dès la classe de 2^{nde} de faire des choix qui les enferment dans des parcours pré-déterminés, en lien avec ParcoursSup. Cette réforme va **dégrader encore davantage les conditions d'enseignement** (diminution des dédoublements, emplois du temps impossibles...).

Loi Blanquer

Elle consacre **un système scolaire à deux vitesses et la fin de l'unité du second degré** avec les EPSF (rapprochement forcé école-collège). Elle marque une transformation profonde de nos métiers en **attaquant notre liberté d'expression**, en **mettant en concurrence les personnels et les établissements** à travers de nouvelles modalités d'évaluation du système éducatif.

Des réformes, une même logique !

→ logique budgétaire

Réforme du lycée qui permet de **supprimer des postes** ; la **casse du statut** est un moyen de faire sauter le verrou pour atteindre l'objectif de 50 000 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État.

→ logique idéologique

Dans l'éducation, institutionnaliser une **école inégalitaire, à deux vitesses**. Imposer une **Fonction publique aux ordres**, soumise à l'autorité politique.

En définitive, consacrer un modèle social qui rompt avec les principes centraux de notre démocratie.

**Réforme de la Fonction
publique : une régression
sans précédent !**

Aujourd'hui : Les élu-es du SNES-FSU, élu-es en décembre 2018, font actuellement un travail important de vérification des projets de l'Administration pour s'assurer que **les droits de tous les collègues sont respectés**.

Demain : Dans le projet Dussopt, **les commissions paritaires ne seront plus consultées sur aucun acte de gestion** (carrière, mutations, promotions...). Il n'y aura plus aucune garantie que nos droits soient examinés de manière équitable et impartiale. C'est la porte ouverte à **l'arbitraire**. **La fin des commissions paritaires, c'est la fin d'un regard sur les décisions de l'administration exercé par des pairs élus**. Refusons ce recul sans précédent !

Aujourd'hui : Les fonctionnaires sont sous statut, gage de leur **indépendance**. Le fonctionnaire est un **citoyen, agent au service de l'État et non agent du pouvoir politique en place**. C'est un élément central de notre modèle social et démocratique. Or le projet Dussopt prévoit un recours accru à la contractualisation.

Demain : Les contractuels placés sous la coupe de leur **supérieur hiérarchique direct**, porte ouverte à des multiples pressions au risque de **faire primer les intérêts privés et marchands sur l'intérêt général**, en étant soumis à l'autorité politique.

**Agissons avant qu'il ne soit trop tard !
Tous dans l'action pour nos métiers et la Fonction publique
En grève unitaire le jeudi 9 mai !
Et tous à Paris le 18 mai !**